

0.324,232.11.

Paris, le 20.8.1963

18.35

cable no 256

alm

pour ambassadeur micheli

ORIGINAL an: 1174
zur Kenntnisnahme an: T12 110 108 113 115 152

153 154 155 157 217 DZ JD

j'ai eu conversations avec hauts fonctionnaires du quai d'orsay, dont Laloy, sur l'accord nucleaire de moscou et sa signature eventuelle par la suisse. voici les remarques qu'ils m'ont faites a titre personnel, en relevant que gouvernement francais n'entendait nous donner ni conseils ni avis:

- 1) ce traite, si l'on ne considere que sa substance, a peu de valeur parce qu'il ne prevoit que des engagements limites et revocables. il ne merite pas, a ce titre, la sanction des nations pressenties par les americains, les anglais et les russes.
- 2) on ne voit pas comment la suisse pourrait jamais proceder a des essais nucleaires dans l'atmosphere ou sous l'eau. en signant le traite, elle souscrirait a des engagements n'ayant pour elle aucune realite.
- 3) L'independance suisse exige une defense nationale adequate, organisee librement, sans concours ni contrainte de l'exterieur, et sans limite definie par un traite. la suisse ne devrait signer aucun traite concernant des armements et leur mise au point, meme pas celui de moscou, de crainte qu'il ne constitue un precedent.
- 4) Le traite temoigne d'une detente des relations est-ouest. khrouchtchev utilise cette detente dans sa lutte de propagande contre pekin, ce qui donne aux signatures des nations pressenties par l'urss l'allure d'un plebiscite anti-chinois. quant aux americains, il semble qu'en negociant ce traite, ils se soient entre autres preoccupes d'aggraver le conflit sino-sovietique et d'isoler la chine. en signant le traite, la suisse favoriserait la poursuite de fins qui ne sont pas les siennes. ./.

e. 1 7 9 1

21.8.1963 10h30 t. lo.

Dodis



- 2 -

- 5) La détente, quels que soient les motifs des puissances qui l'ont provoquée, est bienvenue. elle encourage l'espoir qu'il n'y ait plus de crise aussi dangereuse que celle de Cuba, dont la gravité n'a pas toujours été comprise en Europe occidentale. en tant que témoignage de cette détente, le traité mérite l'approbation d'un pays de tradition pacifique et humanitaire comme la Suisse. pour que le sens de cette approbation soit clair, la solution ne serait-elle pas que la Suisse, au lieu de signer, fasse une déclaration?

caillat